



L'AFIC crée sa filiale « formation » dédiée aux acteurs du capital investissement en France

Afin de répondre à la demande croissante des principaux acteurs du métier et d'intensifier son effort de professionnalisation et de formation, l'AFIC – Association Française des Investisseurs en Capital – lance en novembre 2002 une filiale dédiée à la formation et l'édition, sur l'initiative de son Président, Xavier Moreno, et d'Olivier Dupont, Administrateur.

Dans un environnement professionnel de plus en plus complexe et exigeant, l'une des principales missions de l'AFIC consiste à informer et former les acteurs des différents secteurs du capital investissement, tant juridique, fiscal que financier, d'une part ; à créer un espace de partage et de diffusion des connaissances et des recommandations déontologiques qui régissent la profession, d'autre part.

Afin de répondre à ces deux objectifs prioritaires, l'AFIC crée en novembre 2002 une structure spécifique, dirigée par Serge Manzanera, dont le rôle sera notamment d'organiser des séminaires de formation adaptés aux différents niveaux de compétence et de favoriser les publications techniques des membres de l'AFIC sur des sujets spécifiques au capital investissement.

La filiale formation de l'AFIC propose d'ores et déjà deux niveaux de séminaire, l'un « junior » destiné à la mise à niveau et au perfectionnement, l'autre « senior », tourné vers des spécialisations techniques ciblées. Au cours des différentes sessions, sont abordés de nombreux thèmes spécifiques au capital investissement, tels le reporting, les décrets FCPR / FCPI, les mécanismes d'ajustement de prix, la déontologie, les pactes d'actionnaires, les normes IAS, etc... Un niveau « Initiation », pour une introduction générale et une sensibilisation aux métiers du capital investissement, est en cours de développement.

Durant l'année 2001, l'AFIC a organisé 6 séminaires, qui ont représenté 2.000 heures de formation et concerné plus de 120 participants ; d'ici la fin 2002, 9 séminaires auront été réalisés, totalisant plus de 250 participants ; 6 séminaires sont actuellement en préparation pour le 1er trimestre 2003. La filiale formation de l'AFIC prévoit d'organiser 15 séminaires par an et de réaliser un chiffre d'affaires de 600 K€ en 2004.

A propos de l'AFIC :

L'AFIC accompagne et facilite la croissance très rapide du capital investissement en France par son action dans les principaux domaines suivants :

- **La formation des professionnels**, qui concerne en 2002 plus de 250 personnes ;
- **La mise au point et la diffusion d'un code de règles déontologiques** qui encadrent l'exercice du métier ;
- **La promotion du capital investissement auprès des investisseurs institutionnels français** qui ne consacrent à ce secteur qu'une partie encore faible de leurs ressources en comparaison de ce qui se fait dans les pays de l'Europe ou aux Etats-Unis ;
- **Le dialogue avec les pouvoirs publics**, afin d'améliorer le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité, tel la réforme en cours du régime des SCR, FCPR et FCPI.

L'AFIC compte actuellement 178 membres actifs – investisseurs – et 77 membres associés – professionnels des métiers liés au capital investissement : avocats, auditeurs, conseils, ...

En 2001, le nombre de membres s'est accru de 7 % pour les membres actifs et de 30 % pour les membres associés. L'arrivée de nouvelles équipes sur le marché contribue au développement de l'activité et à l'accroissement des ressources disponibles.